



APPEL COTISATION 2023

NOM : **Prénom :**

Adresse courrier :
(Corrigez si besoin)

Code Postal : **Ville :**

N° RPPS :

Téléphone Prof : **Fax :**

Portable : **Mail :**

Année de naissance : **Année de diplôme :** **Année d'installation :**

Titulaire du Board Européen de MPR : OUI NON

COTISATION		La cotisation 2023 est la même pour les salariés et les libéraux			
NORMALE (Cochez votre exercice)	Libéral <input type="checkbox"/>	Salarié du public <input type="checkbox"/>	Salarié du privé <input type="checkbox"/>	Exercice mixte <input type="checkbox"/>	25 €
GRATUITE	Internat <input type="checkbox"/>	Post-Internat membre de l'AJMER <input type="checkbox"/>			
REDUITE	Retraité sans activité <input type="checkbox"/>				10 €

Cotisation complémentaire de soutien	30 €	75 €	150 €	Plus	€
TOTAL	€	Un justificatif fiscal vous sera envoyé systématiquement			

Chèque à l'ordre de l'AMPR-IDF – A envoyer au Dr Marc Sevène Hôpital Casanova, service de MPR 11 rue Danielle Casanova 93205 Saint-Denis

Virement en précisant votre nom et prénom :

FR76 1027 8060 8100 0209 5314 102

L'adhérent déclare être qualifié en **Médecine Physique et de Réadaptation** par le conseil de l'Ordre des médecins.

Certifié exact et sincère	Date et signature

La cotisation donne à l'association les moyens de son action. Elle vous permet d'être informé, conseillé et, au besoin, défendu par l'Association

Même si vous ne souhaitez pas cotiser à l'AMPR-IDF, merci de nous faire part de vos modifications d'adresses afin de tenir à jour le fichier des MPR.

Si vous ne souhaitez plus apparaître dans le fichier SYFMER, merci de nous renvoyer l'appel en mentionnant : « désinscription »